

**INTITULE PROJET : PROJET D'EMPLOI DES JEUNES DANS L'AGRIBUSINESS EN
COTE D'IVOIRE**

N° Projet : P-CI-AA0-027

N° Prêt : 2100150036557

**OBJET : SELECTION D'UNE STRUCTURE NATIONALE SUPPLEANTE DE
L'INSTITUT INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE TROPICALE (IITA) DANS LE
CADRE DE LA PHASE PILOTE DU PROJET ENABLE YOUTH-CI**

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE), de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) et du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), le Ministère en charge de l'Emploi des Jeunes (MPJEJSC) et le Ministère en charge de l'Agriculture (MINADER) ont identifié en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD), le Projet d'Emploi des jeunes en Agri-business (ENABLE YOUTH CÔTE D'IVOIRE), pour d'une part créer les conditions d'intérêt des jeunes pour le secteur agricole et d'autre part, contribuer à la lutte contre le chômage.

En effet, malgré les efforts consentis par le Gouvernement à travers la prise de mesures pour promouvoir le développement de l'entrepreneuriat des jeunes diplômés, une frange importante de cette couche sociale n'a pas encore accès à une opportunité économique rémunératrice. De plus, les jeunes diplômés des établissements d'enseignement agricoles sont souvent en situation précaire, malgré les diplômes obtenus dont ils disposent (Ingénieurs, BTS, Etc.). Le secteur agricole aspire à un développement, voire une transformation structurelle avec des exploitations modernes capables de renforcer la productivité du secteur, d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de transformer localement les produits agricoles. Il est donc important de faciliter l'implication des jeunes diplômés pour le développement des entreprises agricoles et la relance de l'économie rurale.

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire et la création d'emploi et de richesse surtout pour les jeunes. De façon spécifique, le projet vise l'accroissement de revenu pour les jeunes diplômés qui voudraient s'engager dans le développement des filières agricoles porteuses.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote du projet, il est prévu la sélection d'une structure nationale suppléante de l'Institut International de l'Agriculture Tropicale (IITA).

2. Critères de sélection

Les structures soumissionnaires devront répondre aux critères ci-après :

- Etre une structure nationale, exerçant sur le territoire ivoirien
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) années dans la gestion de projet de développement, particulièrement dans le domaine de l'incubation et la formation-accompagnement (mentorat et coaching) des jeunes, de la formulation à la concrétisation de projets de création d'entreprises innovantes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique ;

- Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans et disposer d'au moins trois (03) références dans le développement des compétences en entrepreneuriat et gestion des entreprises, business intelligence (veille permanente des données du marché) et études de marché, mise en réseaux des entrepreneurs et soutien aux start-ups ;
- Disposer de compétences et avoir au moins trois (03) expériences dans le développement de partenariats public-privé, en particulier, la mobilisation de l'expertise du secteur privé et la mise en réseau de partenaires complémentaires ;
- Avoir participé à au moins un (01) projet incluant la recherche de financements directs ou indirects ;
- Avoir une bonne connaissance de l'utilisation des TIC, dans un contexte de gestion D'entreprises, de suivi d'exploitation, de formation aux différents outils des TIC, dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique ;
- Disposer d'un site internet dynamique et actualisé ;
- Avoir une expérience dans le montage des dossiers technique et financier pour la création De start-ups ;
- Avoir les qualités rédactionnelles, le sens de l'organisation et de l'anticipation ;
- Avoir une bonne connaissance en techniques d'animation de réunions ;
- Avoir une bonne connaissance des opportunités et des enjeux du secteur agro-sylvo Pastoral et halieutique et de l'entrepreneuriat jeune au niveau national ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte national de l'emploi des jeunes et du Développement agricole.

3. Période de soumission

Les candidatures sont reçues **du 30 décembre 2017 au 13 janvier 2018, à 16h 00 heures GMT.**

4. Procédure de soumission

Le dossier de candidature (un original et six copies) devra être déposé sous pli fermé à l'adresse suivante : Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation(DPSD), **Bâtiment G de la cité administrative délocalisée à l'ex-LANEMA/Sébroko en face de l'ex-camp ONUCI, BPV 136 Abidjan, porte G1.11.**

Le pli devra porter la mention : « **Cellule de Coordination du PPF Enable Youth Côte d'Ivoire** ».

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses suivantes :

- M. PILLAH Guy-Hervé, Ingénieur Agroéconomiste, Directeur de la Planification, de la Statistique et de la Documentation du Ministère de la Promotions, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, **Email** : pillahguyherve@yahoo.fr.

- M. NDA Joel, Chef de Service Mobilisation de Ressources et Coopération de l'Agence Emploi Jeunes, **Email** : ndajoel@gmail.com.

- Mlle AMANY Evelyne, Ingénieure Agroéconomiste, Direction de la Planification, de la Programmation et du Financement du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural : **Email** : amanyevelyne@gmail.com.